

SAINT-PIERRE D'OLÉRON

> Conseil communautaire

La CdC vote contre le Parc national

Le Communauté de communes s'est positionnée contre le projet de Parc national de zone humide. D'autres sujets ont été débattus mercredi 18 mai au cours de ce conseil communautaire : les renforts de gendarmerie prendront leurs quartiers sur le site de la Maison heureuse.

Après avoir enflammé les débats lors des élections cantonales de Marennes, le Parc National de Zone Humide (PNZH) s'offrait une incursion au conseil communautaire de l'île d'Oléron.

Le projet qui s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement qui concerne le marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron. Pour l'heure, le marais est toujours en compétition avec trois autres sites : le Val d'Allier

nord en Auvergne et la basse vallée du Doubs en Franche-Comté. On se souvient de l'étonnement général en apprenant l'existence de ce projet par voie de presse. Quant aux chasseurs de tonne, ils s'étaient mobilisés en demandant aux candidats et aux différentes collectivités de se prononcer. D'où la motion du conseil communautaire en ce vendredi 18 mai.

Le président, Patrick Moquay,

rappelait l'engagement de la CdC pour la préservation des espaces naturels mais il s'étonnait du manque de concertation : "Ce projet a été initié sans aucune discussion et il n'est pas évident que l'outil PNZA soit le bon outil". La motion contre le PNZH était adoptée à l'unanimité.

Les filières de la Malconche

Autre point abordé, le président du conseil communautaire revenait sur l'installation de filières dans l'anse de la Malconche. Un projet vivement contesté par les plaisanciers de Saint-Denis d'Oléron qui craignent des entraves à la navigation et des risques de pollution pour les plages. Après la réunion organisée jeudi 12 mai par le Comité régional conchylicole, le président de la CdC se disait plutôt favorable à cette implantation, "à titre personnel". Il ajoutait qu'il avait été rassuré par les explications portant sur les conséquences environnementales.

Les gendarmes à l'école

Exit Chéray, les renforts de gendarmerie viendront s'installer cet

été sur le site de la Maison heureuse qui accueille (encore) le Cepmo. Après l'annonce d'une augmentation de 50 % des frais d'hébergement pour l'été 2011, la CdC s'était orientée vers différentes pistes avant de retenir l'aile désaffectée du bâtiment, proche du canal. Les travaux nécessaires à l'hébergement des 18 gendarmes (électricité, sanitaires, mobilier) sont chiffrés à près de 80 000 euros.

La commune de Saint-Georges d'Oléron accepte de laisser le site à disposition de la CdC pendant deux ans avec l'avantage de récupérer des locaux réhabilités. Quant à la Communauté de Communes, elle paye le même prix que par le passé et évite le surcoût annoncé. La convention et le budget de l'opération étaient votés à l'unanimité. Une subvention de 1 000 € sera versée au Cepmo pour l'utilisation du réfectoire et des cuisines. Les locaux seront mis à la disposition de la CdC à partir du...



Photo : D.L.

Les élus se prononcent contre le parc national de zone humide.

> Population

Un conseil à Chéray